

Les amusantes coquilles d'imprimerie

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **61 (1923)**

Heft 29

PDF erstellt am: **17.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-218098>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Veni dé tis aô Tiradzou, deçandou, demein-dzou et delon. Lai z'amis vo z'atteindront aô Stand. No z'arein on conseiller de Berne. Léon a tiâ onna ribandaie dé pitits pus que vont passa dein la marmitté avoué dai pitits ognions. Por sé régala faut lai medzi ein béveisseint onna fina gotta dé rébaillémémé dé la Comouna.

Lé lou consuet qué vo baillou ein vo deseint :

« Soyez les bienvenus ! »

Trois vieux.

Dans la Bohème poétique. — Mon dernier poème m'a fait vivre un mois.

— Heureux mortel ! alors le rédacteur en chef d'un journal a consenti à l'accepter ?

— Non...mais ça revient au même : il m'a flanqué à la porte avec son pied quelque part, et j'ai fait la culbute en bas des escaliers ; résultat, trente jours à l'hôpital. Tu vois bien que grâce, à mon poème, j'ai vécu un mois.

Agréable perspective. — Ah ! ça, par exemple, c'est trop fort ! Ton fiancé ronfle en ta présence !

— Laisse-le donc, maman, au moins il ne dit pas de bêtises.

La maman. — C'est très bien, Toto, d'avoir été sage, va trouver ton père et dis-lui de ma part qu'il te donne deux sous.

L'IMPORTUN MOUCHERON

A Sylvabelle.

*Je voudrais être moucheron,
J'irais, taquinant, taquinette,
Sur le nez de la bergerette,
Qui rêve près de ses moutons !
Et, me riant de sa houlette,
J'irais m'asseoir sur son menton !*

*Je voudrais être moucheron,
J'irais, taquinant, taquinette,
Dans l'oreille de la pauvrete,
Danser un joyeux rigodon !
Et je vois d'ici ses mirettes
Lancer des regards furibonds !*

*Je voudrais être moucheron,
Toujours taquinant, taquinette ;
Je n'irais point conter fleurette,
A celle qui, sur le gazon,
Dort, en rêvant qu'elle est avette !
Elle a trop de prétention !*

*Point, hélas, ne suis moucheron !
Mais, je ris de la bergerette
Rageant de n'être point avette,
Pour me darder son aiguillon !
N'aurai point l'idée follette
De me fâcher pour tout de bon !*

15 juillet 1923. Pierre Ozaire.

UN CAS TRÈS CURIEUX

BN pénétrant dans le cabinet du docteur Bichard, doublement réputé comme spécialiste des maladies nerveuses et comme collectionneur de bijoux de la Renaissance, le visiteur, un impeccable gentleman de trente-cinq ans environ, lui tendit, du bout de ses gants de peau de daim, un bristol où se liaient ces mots : « Raoul de Méridigny ».

Le médecin lui ayant désigné un siège :

— Docteur, dit-il, je viens solliciter vos bons conseils pour ma femme : elle est atteinte de kleptomanie.

— Dans quelles circonstances vous en êtes-vous aperçu ?

— Il y a environ un mois, elle rentrait d'une réception chez Mme de Pommeruil, quand j'eus la stupeur de découvrir, dans son sac à main, une exquise bonbonnière en porcelaine de Sèvres que j'avais souvent admirée. Je renvoyai l'objet, bien entendu, en priant qu'on excusât ce que je croyais être moi-même une simple distraction. Hélas ! la semaine d'après, accompagnant ma femme à un five o'clock chez Mrs. Robertson, veuve du premier secrétaire de l'ambassade des Etats-Unis, je la vis soudain, tout en paraissant s'intéresser à la conversation, se rapprocher insensiblement d'une console, où s'aligeaient de mignonnes figurines chinoises en ivoire, s'emparer de l'une d'elles, la glisser dans

son manchon, se lever, comme mue par un ressort et, d'un pas automatique, gagner l'antichambre, sans même s'assurer que je la suis. Ce brusque départ étonna l'assistance. Personne, par bonheur, ne remarqua que la figurine n'était plus à sa place : je la restituai anonymement.

— C'est un cas très curieux ! articula le médecin.

— Peut-être, soupira M. de Méridigny, mais quelle angoisse de vivre sous la menace perpétuelle d'un scandale ! Puissez-vous la détourner de nous !

— Je m'y emploierai de mon mieux, répliqua le docteur : il me faut examiner la malade.

— Je vous l'ai amenée. Elle est au salon. Mais je lui ai dit que c'était pour moi, que je désirais vous consulter au sujet de troubles nerveux ; comme elle n'a pas eu conscience de sa monomanie, j'ai craint de la frapper et aussi de l'entretenir dans son idée fixe.

— Vous avez eu raison. Je l'interrogerai avec adresse. Priez-la de venir.

Au moment d'ouvrir la porte, M. de Méridigny se ravisa :

— Voulez-vous m'autoriser, docteur, fit-il, à risquer une expérience qui suffira à vous édifier ? Affectez de ne pas vous occuper de ma femme : il y a là, sur une étagère, de menues pièces d'orfèvrerie...

— Je parie qu'elle ne résiste pas à la tentation...

— Soit, dit le docteur, nous allons voir...

Introduite, Mme de Méridigny, une charmante blonde aux yeux rêveurs, s'inquiéta d'abord de la santé de son mari.

— Rassurez-vous, Madame, rien d'alarmant, déclara le docteur : le traitement que je vais lui indiquer le rétablira.

Il commença d'écrire. Cependant, le regard de Mme de Méridigny, s'étant posé sur l'étagère, devenait fixe. Bientôt, se rapprochant du meuble, elle saisissait une agrafe de grande valeur, qui représentait une sirène d'onyx sertie dans une gaine d'or, incrustée de pierreries ; puis, d'une marche saccadée, elle quittait le cabinet.

— Hein, docteur ? s'écria M. de Méridigny. Voilà exactement ce qu'elle a fait chez Mme Robertson ! Elle doit m'attendre en bas dans notre auto. Je vais la chercher...

Il fila...

Le docteur n'a jamais revu ni le gentleman aux gants de daim, ni la dame blonde aux yeux de rêve... ni le joyau de Benvenuto Cellini, perle de sa collection. G. T.

LA VOIX

Il me semble à cette heure entendre dans l'espace
Quelque chose qui passe :
D'une lointaine voix l'imperceptible son,
Une triste chanson.

J'écoute et ne perçois qu'un chuchotement vague
Qui vient ici pèrir
Comme vient sur la grève une impuissante vague
S'allonger pour mourir.

O voix, pourquoi troubler ainsi la solitude
Où je suis d'habitude ?
Voudrais-tu m'attrister ? Pourquoi parler si bas ?
Je ne te comprends pas.

Serais-tu, par hasard, l'agile messagère
Fuyant, l'aile légère,
Apporter du courage et ranimer l'espoir
Dans le sombre du soir ?

La voix :

Je ne suis point ce que tu penses
Et je ne sais pas consoler ;
J'aime à raviver les souffrances
Qu'on désire voir s'en aller.
Je suis langoureuse et charmante ;
Ami, je sais causer d'amour,
Je fais du mal, je me lamente,
Choyée et crainte tour à tour.
L'être humain m'écoute sans cesse
Et pleure en m'entendant gémir.
Je suis caressante et je blesse :
Je suis la voix du souvenir.

André Marcel.

LA PRÉSIDENCE DE LA CONFÉDÉRATION

Voici la liste des 38 présidents de la Confédération depuis 1848, date où la fonction fut créée. Plus d'un de nos lecteurs sera sans doute heureux de la posséder. Nous l'extrayons du « Journal d'Yverdon ».

1. M. Furrer (Zurich), en 1849, 1852, 1855 et 1858.
2. M. Drucy (Vaud), en 1850.
3. M. Munzinger (Soleure), en 1851.
4. M. Naef (St-Gall), en 1853.
5. M. Stämpfli (Berne), en 1856, 1859 et 1862.
6. M. Fornerod (Vaud), en 1857, 1863 et 1867.
7. M. Knüsel (Lucerne), en 1861 et 1866.
8. M. Dubs (Zurich), en 1864, 1868 et 1870.
9. M. Schenk (Berne), en 1865, 1871, 1874, 1878, 1885 et 1893.
10. M. Welti (Argovie), en 1869, 1872, 1876, 1880, 1884 et 1891.
11. M. Ceresole (Vaud), en 1873.
12. M. Scherer (Zurich), en 1875.
13. M. Heer (Glaris), en 1877.
14. M. Hammer (Saleure), en 1879 et 1889.
15. M. Droz (Neuchâtel), en 1881 et 1887.
16. M. Bavier (Grisons), en 1882.
17. M. Ruchonnet (Vaud), en 1883 et 1890.
18. M. Deucher (Thurgovie), en 1886, 1897, 1903 et 1909.
19. M. Hertenstein (Zurich), en 1888, mort en fonctions.
20. M. Hauser (Zurich), en 1892 et 1900.
21. M. Frey (Bâle-Campagne), en 1894.
22. M. Zemp (Lucerne), en 1895 et 1902.
23. M. Lachenal (Genève), en 1896.
24. M. Eugène Ruffy (Vaud), en 1898.
25. M. Müller (Berne), en 1899, 1907 et 1913.
26. M. Brenner (Bâle-Ville), en 1901 et 1908.
27. M. Comtesse (Neuchâtel), en 1904 et 1910.
28. M. Ruchet (Vaud), en 1905 et 1911.
29. M. Forrer (Zurich), en 1906 et 1912.
30. M. Hoffmann (St-Gall), en 1914.
31. M. Motta (Tessin), en 1915 et 1920.
32. M. Decoppet (Vaud), en 1916.
33. M. Schulthess (Argovie), en 1917 et 1921.
34. M. Calonder (Grisons), en 1918.
35. M. Ador (Genève), en 1919.
36. M. Haab (Zurich), en 1922.
37. M. Scheurer (Berne), en 1923.

LES AMUSANTES COQUILLES D'IMPRIMERIE

NOS lecteurs savent ce que c'est qu'une coquille d'imprimerie ; c'est une faute d'impression due à un moment d'inattention du typographe, quelquefois même à son ingéniosité malicieuse, le plus souvent à l'écriture indéchiffrable de l'auteur.

Il arrive fréquemment qu'une coquille d'imprimerie donne à la phrase un sens tout à fait différent de celui que l'écrivain a voulu lui donner et que ce sens est quelquefois irrésistiblement comique.

Voici quelques coquilles qui sont devenues ou méritent de devenir légendaires.

Cambacérés en ouvrant un matin le « Moniteur », s'aperçut qu'on lui avait donné, dans ce journal, le titre de grand *chandelier* de l'Empire, au lieu de chancelier.

Récemment, un quotidien nous informait qu'un de nos ministres, assez gravement malade, ne se *laverait* pas avant 15 jours (au lieu de *lèverait*).

Dans la même phrase d'une nouvelle nous avons relevé ces deux coquilles : « Je suis restée *mouette* de surprise, en contemplant les rayons *volumineux* du soleil (pour lumineux).

— Notre consul a été *dévoré* par le bey (pour *décoré*).

— Des *espadrilles* d'avions (pour des *esca-drilles*).

— L'amour du *sucre* (*lucre*) rétrécit l'âme et le cœur.

— Les Allemands *tortillaient* les navires (pour *torpillaient*).

— Cette sainte femme passait toutes ses journées à *fricoter* pour les pauvres de sa commune (*tricoter*).

— Le pauvre homme était couché sur son *gravat* (au lieu de *grabat*).

— Ainsi finirent deux jeunes âmes qui paraissaient avoir été *frites* l'une pour l'autre (*faites*).

— L'automobile en panne était remarquée par des chevaux (pour remorquée).
 — Le ministre de la marine a insisté sur la nécessité d'accroître nos fosses nasales (pour forces navales).
 — Des flaques d'eau accroupie (croupie).
 — Par décision du Ministre de l'Instruction Publique, des Beaux-Arts et des cultes (cultes).
 — Il fait une collation de timbres-postes (collection).
 — Toutes les notabilités politiques du département étaient présentes dans la salle garnie de gradins (gradins).
 — Un petit lapin de terre (lopin).
 — La cotonnade du Louvre (pour la colonnade).
 — Je n'ai qu'une instruction alimentaire (élémentaire).
 — Ils ont, dans les manières, un certain vernis qui leur tient lieu de politesse et d'une bonne dose d'insolence qu'ils prennent pour du cirage (courage).
 — Il pêche à la guigne et ne prend jamais rien (à la ligne).
 — Les actionnaires sont invités à se rendre au piège de la société (siège).
 — Docteur, j'ai le ventre galonné (ballonné).
 Terminons par cette citation empruntée à un dictionnaire d'histoire naturelle :
 — Le nid de cet oiseau contient ordinairement six bœufs de la grosseur d'une noix (œufs).

BOITES AUX LETTRES

A Mlle Lucy G., au Sépey. — Nous ignorons absolument pourquoi on dénomme volontiers cet ustensile : « Jules » ; quelques personnes le désignent encore sous le prénom de « Thomas » ; on l'appelle aussi « un tigre... » comme M. Clémenceau !
 A M. Tannenbaum, à Combremont. — Vous avez raison, funiculaire est un substantif tiré de deux mots latins : de funis qui veut dire câble et de eulaire qui signifie qu'on est assis. L'étymologie est une science des plus captivante.
 A Mme Corminboeuf, à Chexbres. — Nous ne pouvons donner vos deux charades dans notre modeste journal ; elles sont trop connues. Le Conteur n'est surtout pas assez riche pour les offrir à ses lecteurs avec primes pour ceux qui les devineraient. Mais afin qu'elles ne soient pas perdues pour les rares personnes qui les ignorent nous les publions ici :
 Mon dernier fait mon premier dans mon second ?
 Solution : pélicule.
 Et la deuxième : Mon second gratte mon premier et mon tout est une graine. — Solution : cumin.
 A M. Cherix, à Malpalud. — Vous nous témoignez trop de confiance en nous demandant quel instrument conviendrait au talent musical de votre fils. Vous hésitez entre le piano et le violon.
 Nous vous conseillons de lui faire enseigner le violon parce qu'avec le violon on peut jouer piano, tandis qu'avec le piano on ne peut pas jouer violon. Tel est le conseil d'un professeur du Conservatoire que nous avons consulté à votre intention (la rédaction du Conteur ne comptant pas de musiciens parmi ses membres).
 A M. G., à Villeneuve. — Croyez-nous, attendez le printemps prochain.

TROIS PENSEES POUR LES FEMMES

« La femme, dit la Bible, est la dernière chose que Dieu a faite. Il a dû la faire le samedi soir ; on sent la fatigue. »
 Dumas fils.
 « Dieu a fait l'homme avant la femme parce qu'il faut un brouillon pour créer un chef-d'œuvre. »
 « Une femme parfaite et un homme parfait ne doivent pas plus se ressembler d'esprit que de visage. La femme vaut mieux comme femme et moins comme homme ; partout où elle fait valoir ses droits, elle a l'avantage ; partout où elle veut usurper les nôtres, elle est au-dessous de nous. »
 J.-J. Rousseau.
 Quelle est celle qui vous paraît la plus vraie ? Les deux premières sont opposées ; la troisième est une sorte de transition, d'accommodement entre deux idées si différentes. Elle concède sur certains points la supériorité à la femme, sur l'autre elle la réserve entièrement à l'homme.
 J'espère faire plaisir à toutes nos lectrices en publiant les vers de Rostand :
 Un baiser... Mais à tout prendre, qu'est-ce ?
 Un serment fait d'un peu plus près, une promesse

Plus précise, un aveu qui veut se confirmer ;
 Un point rose qu'on met sur l'i du verbe aimer,
 C'est un secret qui prend la bouche pour oreille,
 Un instant d'infini qui fait un bruit d'abeille,
 Une communion ayant un goût de fleur,
 Une façon d'un peu se reposer le cœur
 Et d'un peu respirer, au bord des lèvres, l'âme...

UN SOLIDE ARGUMENT

Relevé dans la Tribune de Lausanne cette jolie pochade :

L'autre jour en cour civile, devait se trancher un cas de rencontre entre side-car et automobile. L'accord était parfait au sujet de la rencontre : de part et d'autre, on reconnaissait qu'elle avait eu lieu, au grand dam d'un des conducteurs. Un seul point causait le différend : la question d'heure exacte à laquelle l'accident était arrivé.

Une des parties prétendait qu'il était 10 h., l'autre, 10 h. 30. Il était à craindre qu'on n'arrivât pas à s'entendre sur ce point, lorsqu'un sympathique municipal, charcutier émérite d'une commune aux portes de Lausanne, seul témoin désintéressé de l'accident, vint affirmer qu'il était entre 11 h. 15 et 11 h. 30.

Sur la demande du président de justifier son affirmation, il fit la jolie réponse que voici :
 Comme tous les samedis soirs, j'ai pour habitude d'aller faire mon jass à la pinte, avec mes amis. Vous savez ce que c'est que de faire un jass, la semaine terminée : bien malin serait celui qui nous ferait quitter avant que Madame l'aubergiste soit venue nous dire, pour la troisième fois au moins : « Messieurs, c'est l'heure... » Or, l'heure de police dans notre commune est 11 heures. Le temps de répéter trois fois l'ordre de sortie, de régler compte en finissant le dernier demi, d'échanger quelques mots sur l'humeur de Fanny à la rentrée, et de prendre, très tranquillement, le chemin de la maison, je crois, Monsieur le Président, que nous arrivons à notre compte, et que quand je dis 11 h. 15-11 h. 30, je ne suis pas loin de la vérité...»

Le témoignage était si convaincant, qu'il fut admis sans l'ombre d'une discussion par la Cour.



LA SALLE A BOIRE DES TROIS SAPINS

ou

LA GROSSE CHARLOTTE

(Vaudoiserie.)

I

Les non-prétendants.

JAQUES RIBAUT, ouvrier horloger, prenait pension « Aux Trois Sapins », logis à pied et à cheval ; ses repas, servis au fond de la salle à boire, consistaient le déjeuner en une tasse de café et du pain ; le dîner, en soupe pommes de terre et légumes, choux, carottes ou haricots, accompagnés parfois d'un morceau de lard. Quand, « par extra », la servante lui avait apporté une tranche de viande de boucherie, il lui avait dit :

— Je n'ai pas besoin de rôti ; je n'y ai pas été habitué chez nous.

C'était, somme toute, un brave homme, étroit d'esprit, je le veux bien, et d'instincts éminemment conservateurs : il admettait difficilement ce à quoi il n'avait pas été « habitué » dans son jeune âge, et s'en référait volontiers à ce qui se faisait chez ses parents. Comme chez ces derniers l'on tuait chaque année un porc, il acceptait bien de la saucisse ou des atrioux, quand on faisait boucherie à l'auberge : il y avait été habitué !

Satisfait de sa position, il ne voulait pas se marier. On aurait pu lui faire observer que ses parents, à l'exemple desquels il se réclamait toujours, l'avaient pourtant bien fait ; mais il ne faut pas exiger de

chacun d'être toujours absolument conséquent avec ses principes : ce n'est pas constamment la logique qui mène le monde. Le soir, après avoir soupé de café au lait et de fromage, il lisait la « Feuille d'avis », quand elle était libre, ou encore l'Almanach, ou bien... il ne lisait rien : les proclamations officielles, annonces commerciales, questions philanthropiques, sociales et politiques ne l'intéressaient pas. Comme il était de nature assez taciturne, les habitués de la pinte le tenaient pour un original ; tel d'entre eux l'avait même taxé d'« innocent ». Le voyant toujours régulièrement à la même place, ils s'étaient accoutumés à le considérer comme faisant en quelque sorte partie du mobilier de la chambre à boire, aussi sa présence ne les gênait-elle nullement. En raison de sa tranquillité et de la régularité de sa vie, la maîtresse du logis l'aimait bien, et de même en était-il de la servante.

Celle-ci, une grosse joufflue, haute en couleurs, « la Charlotte », comme on l'appelait, remplissait sans bruit et en toute conscience ses devoirs à l'auberge. Elle n'était nullement avide des fêtes, où l'on rencontre des garçons. Se rendant parfaitement compte qu'elle n'était pas belle, il ne lui en était pas moins arrivé de se demander par devers elle — la pensée est assez naturelle — s'il pourrait se faire... peut-être... qu'un des clients qu'elle servait présentement, ou qui surgirait à l'avenir, pût penser à elle pour femme ; mais je dois m'empresse de dire qu'elle resta toujours, vis-à-vis de la gent masculine, dans une sage et prudente réserve.

Elle avait toujours trouvé Ribaut « bien honnête », et savait apprécier sa tenue constamment correcte, aussi, peut-être, cas échéant, l'aurait-elle agréé pour époux, mais il n'avait jamais fait mine de s'occuper d'elle autrement que pour la remercier poliment.

Il se peut que si tel autre client de l'établissement, le fils au Gros David, par exemple, ou le garçon à la veuve Piguet, l'avait courtisée, elle n'aurait pas fait la dégoûtée, l'un et l'autre ayant du bien, et ne fumant pas, mais surtout ce qui aurait pu la porter à ne pas leur faire grise mine, c'est qu'en raisonnable et brave fille qu'elle était, elle avait en horreur les ivrognes, que son office la forçait malheureusement à servir parfois ; or, jamais elle n'avait vu les deux hommes dont nous parlons présentement dépasser de toute la soirée leurs trois décis. Mais, pas plus que Ribaut, ces honorables citoyens n'avaient l'idée de s'occuper de la Charlotte.

Parmi ceux qu'elle tenait pour bien sensés et raisonnables au chapitre du vin, et aussi à celui du tabac, il y avait en outre un vieux garçon assez riche, l'oncle Abram, qu'on appelait parfois « Tâchez moyen ». Ce curieux surnom lui avait été donné par un sien neveu, quelque peu malin ; voici à quelle occasion : Les frères, sœurs et cousins de l'oncle Abram avaient plusieurs enfants, que le brave homme, qui aimait la jeunesse, réunissait volontiers autour de lui ; grâce à son indulgence à toute épreuve, ces enfants ne se sentaient nullement gênés par sa présence, et ils ne faisaient pas faute de s'en donner en fait de folâtreries, voire parfois d'enfantines polissonneries. Cependant un jour le bon oncle, un peu agacé à la fin par je ne sais quelles absurdes sottises qu'il leur avait entendu énoncer.

— Voyons donc, leur dit-il, tâchez moyen... de faire en sorte... de ne pas dire tant de bêtises.

C'est de cette phrase malencontreuse que le sobriquet de « Tâchez moyen » lui était resté, tout au moins parmi les polissons de sa famille et leurs camarades.

Malgré sa position de fortune, sa tempérance et son aversion pour la tabagie, jamais l'idée de penser à lui pour mari n'aurait abordé l'esprit de la Charlotte, pas plus que de son côté l'oncle Abram n'aurait pensé à prendre pour femme la servante à tout faire des « Trois Sapins ». Ce n'est pas qu'il eût des instincts aristocratiques et des préventions sociales, mais depuis longtemps il avait mis dans son bonnet qu'on est bien plus tranquille et plus heureux de n'avoir ni enfants ni femme. Pour nombre de gens le célibat est forcément le fait de circonstances absolument indépendantes de leur volonté, comme de leurs désirs et espoirs secrets. Tel n'était pas le cas de l'oncle Abram : s'il était bien décidé à rester garçon, c'était ensuite d'une détermination parfaitement consciente et réfléchie. Il n'aurait pas pu dire, comme un manœuvre, auquel on demandait s'il avait famille et qui répondit :

— Non, madame, mais c'est bien de ma faute, j'ai oublié de me marier.

Peut-être m'objectera-t-on que cet homme, que je présente comme un célibataire aussi résolu, aimait pourtant bien les enfants. Sans doute, répondrais-je, mais veuillez remarquer qu'il n'avait pas la charge